

PASSER ENFIN À L'ACTION CONTRE LES TROUBLES MUSCULO- SQUELETTIQUES (TMS)

Le CHSCT national du 21/11/2017 aurait dû permettre de finaliser le questionnaire sur les TMS. A cause de débats superficiels, il faudra encore attendre le GT du 11 janvier 2018 pour avoir une chance de passer enfin à l'action.

SI PRÈS D'AGIR

Un questionnaire permettant de déterminer les types, niveaux et répartition des TMS pouvant affecter les personnels travaillant sur ordinateurs a été finalisé. Fruit des travaux d'un GT dédié du 18/09/2017, il lui restait à recevoir la validation du CHSCT national. Malheureusement,

d'interminables tergiversations sur les modalités de diffusion reportent encore l'envoi effectif de ce document vers les agents. L'USAC-CGT regrette que la réunion ait eu raison d'une action au bord de sa réalisation. Une étape supplémentaire du GT est ainsi annoncée pour le 11 janvier 2018.

HARO MAINTENANT !

Cette étape doit être la dernière avant la concrétisation de ce qui permettra d'avoir une vision globale, au sein de la DGAC, des pathologies liées au travail sur écran. Initialement à destination des agents à horaires de bureau, l'action sera ouverte à l'ensemble des personnels travaillant sur écrans.

Il s'agit non seulement, d'évaluer la situation des agents mais aussi de les consulter. Les agents pourront par ce questionnaire exprimer leurs besoins. Et afin que l'action aille au-delà d'une simple évaluation, les agents qui le souhaitent pourront demander dès ce stade,

une analyse personnalisée de leur installation et exprimer leurs besoins (ateliers envisageables). Ce soucis d'une déclinaison pratique immédiate

Fatigue visuelle, syndrome du canal carpien, tendinites, névralgies, etc. ? Ces termes parlent sans doute à certains d'entre vous. Ces TMS, dans des formes et degrés divers, affectent déjà des agents, la DGAC gagne à en connaître plus précisément leur nature et leurs origines pour mettre en place les actions de prévention et de correction adéquates. Les TMS, de manière globale, en France, forment le groupe de pathologies à la source de la plupart des maladies professionnelles : un lourd tribut pour les personnes et pour les organismes.

est indispensable pour crédibiliser l'action. **Aussi, dès la diffusion du questionnaire, l'USAC-CGT invite l'ensemble des personnels travaillant sur écran à y participer pleinement.** L'USAC-CGT agira pour que cette mesure soit effective le plus rapidement possible. En cette période de vœux, rappelons que quand la santé va, tout le reste peut suivre. Alors œuvrons ensemble

L'USAC-CGT vous invite à la rejoindre pour agir à la hauteur des enjeux de santé et de sécurité pour les personnels.

Encore bonne année 2018 !

